**Réunion – Ateliers Travail et démocratie – 19/11/2018**

**Assistance** nombreuse (35 à 40 personnes). Les trois animateurs : Thomas Coutrot, Alexis Cuckier et Julien Lusson ; des syndicalistes (CGT dont Y. Bongiorno, A. Alphan-Layre, T. Fraquelli), Solidaires (dont E. Beynel) et FSU (M. Cahouet) – chantier travail bien présent : M Cahouet, P Deransart, C Eisenbeis, G Grosse et Y Baunay) ; quelques chercheurs ; des statisticiens de la Dares ; des professionnels du travail. Pas mal de retraités mais aussi des jeunes (doctorants par ex.).

**Les objectifs du projet** sont rappelés par les initiateurs : s’appuyer sur les acquis des sciences du travail, partir non de la souffrance au travail, mais des aspirations des travailleurs à exercer leur citoyenneté dans le travail. Le projet est politique : (re)constitution d’un rapport de force et construction de rapports sociaux plus démocratiques. Reprise en main non seulement des conditions de travail (question : comment ça doit être produit) par les travailleurs, mais aussi des finalités du travail (question : qu’est-ce qui doit être produit) par les citoyens.

Ces ateliers pourraient constituer un lieu d’échanges, de débats, d’expérimentation et de capitalisation de savoirs diffus.

Au cours des discussions un accord s’est imposé pour que ces Ateliers travail et démocratie (désormais ATD) ne visent pas un énième colloque, mais **partent de l’expérience et visent le partage d’expérience**. T. Fraquelli et Y Bongiorno présentent ainsi brièvement des expériences syndicales (agents territoriaux d’une grande ville, aides à domicile) qui par leur démarche (enquête, mise en discussion collective par les acteurs eux-mêmes des finalités de leur travail, enrôlement des non-syndiqués …) interrogent – et se heurtent aux - les manières de faire syndicales. Le syndicalisme traditionnel est une machine à transformer directement la plainte en revendication (Y Bongiorno), dépossédant ainsi d’entrée les acteurs de leur travail et de leur pensée sur le travail. D’autres manières de faire syndicales remettent en cause le lien de subordination et de délégation de pouvoir.

**Des désaccords et interrogations.**

Au cours de la réunion, interrogations et désaccords se sont fait jour sans être vraiment discutés : faut-il faire d’une « définition » commune des notions de « liberté au travail » et de « démocratie au travail » un préalable à un travail commun ? Comment articuler la participation à ce collectif (ATD) et à d’autres collectifs (syndicaux, associatifs) auxquels tous participent ? Désaccord sur les concepts, par exemple « pouvoir d’agir », utilisé par certains, récusé par d’autres ? Risque de parler « au nom de » travailleurs et difficulté à intégrer ceux-ci (par ex. ceux qui ont participé à une expérience syndicale).

**Des pistes**

Organisation : un groupe d’animation (une dizaine de personnes) à constituer ; des groupes de travail « mixtes » (syndicalistes + chercheurs + professionnels) constitués autour d’un thème, d’une question, … (voir plus loin) qui prendraient en charge des ateliers bimestriels ; à terme un site, une association (pour pouvoir organiser événements publics, etc.), des expérimentations/recherches propres.

Des thèmes (pouvant constituer des groupes de travail) : l’enquête sur le travail ; le travail éclaté, externalisé, hors-salariat ; l’expérience des CHSCT (capacité de contre-pouvoir ; quid du CSE – « le travail peut y disparaître ou y devenir central » (Y Bongiorno encore).

Un CR sera établi, envoyé aux participants avec proposition de date(s) pour une prochaine réunion d’ici laquelle des groupes de travail peuvent commencer à se constituer.

Le chantier Travail et l’Institut de la FSU peuvent se construire une place dans cette initiative où la CGT déjà investie. Qu’en dites-vous ?

CR : Gérard Grosse